

## Information générale

**Date :** **Vendredi 18 mai 2018**

**En cas d'orage violent**, l'activité sera reportée au **mardi 22 mai 2018**. La décision sera prise par le comité organisateur le jeudi 17 mai 2018, un communiqué officiel vous sera envoyé, si tel est le cas. L'information sera aussi disponible sur notre site Internet ([outaouais.rseq.ca](http://outaouais.rseq.ca)).

**Endroit :** Piste d'athlétisme Mont-Bleu, École secondaire Mont-Bleu, 389, boul. Cité des Jeunes – [voir la carte](#)

**Heure :** de 8 h à 17 h 30 – Les compétitions débuteront autour de 8 h 50.

## Coût

**Frais d'inscription :** 14 \$ par athlète.

**Frais pour ajout et modification :** **+3\$/modification & +5\$/ ajout d'athlète.**

Veuillez prendre note que votre facture sera établie en fonction du nombre d'athlètes qui seront inscrits à la date limite.

Pour les institutions non membres, des frais d'inscription seront majorés de 30%.

## Dates limites

**Lundi le 7 mai 2018.** Seules les inscriptions sur la plateforme S1 seront acceptées. Vous référez au « Guide S1 – Gestion des compétitions d'athlétisme » disponible sur notre site Internet dans la section « [Athlétisme](#) ».

**Les écoles pourront effectuer des modifications sur S1 jusqu'au jeudi 10 mai, 15h.** Modifications illimitées et sans frais.

**À partir du 10 mai à 15h01**, un maximum de cinq (5) modifications d'épreuve ainsi qu'un maximum de **cinq (5) athlètes** pourra être ajoutés. **Les demandes devront être faites par courriel au RSEQ.**

**Aucun changement aux inscriptions (modifications/ajouts) ne sera accepté à partir de lundi 14 mai à 13h00.**

## Confirmation des inscriptions

Aucune confirmation ne sera envoyée. Les écoles peuvent télécharger le «Rapport de délégation de l'école (toutes les catégories)» directement sur S1 afin d'avoir un document avec leurs inscriptions.

## Retrait ou absence d'un athlète

Dans l'éventualité d'un retrait après cette date ou d'une absence lors de la journée de la compétition, aucun remboursement ne sera fait, sauf sur présentation d'un billet médical.

## Accueil

Le responsable de la délégation doit se présenter à la tente du RSEQ afin d'obtenir le dossard de ses athlètes ainsi que les autres renseignements pertinents.

## Cantine

Un service de cantine sera disponible sur le site de la compétition.

## Premiers soins

Il est recommandé que chaque athlète apporte sa carte d'assurance-maladie sur le site. Un service de premiers soins sera également présent sur place.

## Déroulement sur le site

Aucun spectateur ne pourra accéder à l'intérieur de la clôture. Seuls les entraîneurs et athlètes en compétition y auront accès.

Les entraîneurs et accompagnateurs seront identifiés d'une cocarde, celle-ci leur donnera accès à la piste.

Il est interdit de fumer sur le site de compétition.

## Responsable

**Kim Pellerin**

Coordonnatrice aux sports au primaire du RSEQ Outaouais

[kim.pellerin@outaouais.rseq.ca](mailto:kim.pellerin@outaouais.rseq.ca)

819-643-6663 poste 208.

Urgence sur place : 819-918-5466